

MAIRIE DE BREVAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2021

Convocation du 25 juin 2021

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : Julie FLAMAND, René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Jacky LECLERC, Gwénaëlle MILON, Julien MOREAU, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI, Sébastien MOLINIER

ABSENTS EXCUSES : Patrick LEMAIRE (Procuration donnée à Michel ABRAHAM), Christine TOURNAY (Procuration donnée à Gwénaëlle MILON), Julie FLAMAND (procuration donnée à Maryse MAUGUIN pour le vote à bulletin secret/Délibération n°2021-75 car en distanciel)

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

| |
|---------|
| COMMUNE |
|---------|

Le compte-rendu de la dernière réunion datant du 4 juin 2021 est adopté, **à l'unanimité**.

DELIBERATIONS

2021-75 : Eclairage public : Horaires d'allumage

CONSIDERANT le vote à bulletin secret sollicitant deux choix auprès de l'assemblée délibérante :

1/ Eclairage en continu toute la nuit Ou 2/ Extinction de l'éclairage entre 24 h et 5 h du matin

Vu le résultat de ce vote

Le Conseil Municipal à 7 Voix réponse 1 ; à 12 Voix réponse 2 ; à 0 vote Blanc

DECIDE l'extinction de l'éclairage public entre 24 h et 5 h du matin

2021-77 : Taxe Foncière : limitation de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, **DECIDE** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à **40 %** de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

2021-78 : Centre de Loisirs à Neauphlette : Signature de la convention relative à l'accueil des enfants le mercredi en période scolaire

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, **APPROUVE** la convention de mutualisation avec la Commune de Neauphlette relative à l'accueil des enfants le mercredi à compter de septembre 2021 au Centre de Loisirs de Neauphlette

2021-81 : YES+ Maintien du poste non permanent de juillet à décembre 2021 : type de contrat

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, **MAINTIENT** l'emploi non permanent d'Adjoint d'Animation Territorial pour faire face à un besoin lié un accroissement temporaire d'activité à temps complet (35 h/semaine) du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

BATIMENTS MATERIEL

Construction d'un Pôle Médical : Suite au marché de travaux lancé le 18 mai dernier, 30 offres ont été reçues le 17 juin 2021 date de remise des plis. Celles-ci sont en cours d'analyse auprès du Maître d'œuvre, Mr Pras de l'Agence Arbane.

Panneaux solaires aux Ateliers Municipaux : L'étude de calcul a été faite. Le toit peut supporter la charge des panneaux solaires. La concrétisation du projet sera soumise à l'approbation de l'assemblée délibérante à la rentrée prochaine d'après les éléments fournis par le SEY concernant le montant des travaux, les subventions à recevoir, l'emprunt à contracter. Il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Terrain de football d'honneur : il sera sablé mardi 6 juillet 2021. A noter, les frais incombent à la Commune, de même que la tonte et la taille des haies alors que les utilisateurs viennent de plusieurs communes.

VOIRIE

Enfouissement des réseaux :

Rue Charles Thiberville : le réseau électrique sera mis en service semaine 27. La fin du chantier est prévue fin août.

Rue du Parc : le terrassement est en cours

Contrat rural : Le mobilier sera installé en juillet et les plantations en novembre.

A noter : la mise en peinture de la Croix à titre gracieux par l'entreprise Fortunato

Enfouissement ENEDIS au Hamel : la ligne haute tension a été supprimée

La Butte : le trottoir affaissé sera réparé

Création d'une écluse sur la RD89 : Le commande relative à la signalisation a été passée. Un arrêté a été pris concernant la limitation de la vitesse sur la portion concernée.

Circulation rue René Dhal entre la Gendarmerie et la rue de la Sergenterie :

Le panneau relatif au sens de circulation prioritaire en montée devant la Boulangerie a été posé suite à l'avis favorable du Conseil Départemental. L'objectif est de faciliter le dégagement des véhicules.

FETES ET ANIMATIONS

Calendrier 2022 : il est finalisé. Il concerne les évènements des associations et de la Commune.

Rando-barbecue du 3 juillet 2021 : 120 personnes se sont inscrites. 2 circuits de 4.8 kms et 8 kms sont proposés. Le déjeuner sera pris dans la Salle Polyvalente et le Barnum mis en place spécialement en raison de la météo.

Forum des associations : il est en cours de préparation

Fleurissement : Des félicitations ont été adressés à la commission par Mr le Maire

INFORMATION – COMMUNICATION

. **Bulletin Municipal** : la prochaine parution aura lieu fin août

. **Site internet** : il a été lancé

. **Fibre** : quelques soucis de raccordement rencontrés par Yvelines Fibre liés aux nouvelles constructions dont l'adresse n'est pas encore référencée. L'information pourrait être transmise par le service instructeur de la CCPIF à chaque dépôt de Permis de Construire. La Communauté de Communes sera interrogée.

Camion Orange Fibre : Il s'installera le 13 juillet prochain de 10 h à 18h, Place du Tranchant. Cette opération événementielle a pour objectifs de renseigner et de promouvoir la fibre auprès des habitants de la commune, d'informer sur les avantages de la fibre et de toutes les opportunités qu'elle offre et de répondre aux différentes interrogations des habitants sur le sujet

ACTION SOCIALE : CA du 2 juillet 2021

- La prise en charge d'un dossier par SOLHIA a été approuvée concernant des travaux d'adaptation de salle de bain

INTERCOMMUNALITE

CCPIF : Le prochain Conseil Communautaire aura lieu mardi 6 juillet 2021

SIVU BREVAL NEAUPHLETTE : la prochaine réunion aura lieu mercredi 7 juillet 2021

SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE :

Une 4^{ème} classe en maternelle ouvrira en septembre prochain

Le personnel a été réuni le 1^{er} juillet 2021

SIVSCP : Le 22 juin 2021

Une demande de subvention auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur à la Fédération Française de Football (FAFA) a été approuvée en vue du projet d'équiper en Leds les terrains sportifs ainsi que la signature de la convention de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie avec le SEY

SICOREN

Une visite du gymnase a eu lieu le 29 juin 2021. Elle a mis en exergue les importants travaux d'étanchéité des murs et de solidité du sol à faire.

SEY : la prochaine réunion est fixée le 3 septembre 2021

ASSOCIATIONS

La ligue contre le cancer, le Secours Catholique : remerciements pour la subvention allouée

Tel est ton gêne :

L'association s'est réunie le 16 juin 2021. L'ensemble du bureau a été renouvelé comme suit :

- Présidente : Magali Palnisano ; Vice-Présidente : Lucie Autord ; Trésorier : Michel Bondis ; Trésorier adjoint : Jean-Jacques Salaun ; Secrétaire : Marie-Odile Bothorel ; Secrétaire-adjointe : Chantal Jouanny
Le prochain téléthon se déroulera les 3 et 4 décembre prochains sur le thème « la lumière »

La foire à la Puériculture aura lieu le dimanche 3 octobre 2021 à la salle des fêtes.

Bréval Agri : la fête de la moisson est reportée en 2022.

Brocante organisée par les Pompiers : elle aura lieu le 18 juillet 2021

QUESTIONS DIVERSES

- **Arbres bordant la Sente aux Demoiselles** : certains sont à la fois sur la propriété de la Commune et sur des propriétés privées

- **Point sur l'urbanisme à venir sur Bréval** :

Le PLU a remplacé le POS conformément aux directives de la Région et plus précisément du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

Deux objectifs sont visés : la préservation des terres agricoles et la densification des centres urbains et des dents creuses

Les projets font partie des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définis sur la commune comme suit :

- 1- Autour d'Intermarché : 78 logements
- 2 – Face à la Mairie : rue Neuve : 21 logements
- 3 – rue Patton avant le Pré Guérin (*pas de projet à venir*)
- 4 – rue Patton : le Pré Guérin : 22 logements
- 5 – Sente aux Demoiselles : 90 logements (2 immeubles et 39 maisons)
- 6 – rue du Parc : 40 logements (*pas de projet concret pour l'instant, possibilité à partir de 2024*)

- **Elections : Contacts par mail et SMS par des candidats ?** Il s'agit de vente de fichiers ce qui n'est pas légal.

Date de la prochaine réunion de conseil : vendredi 3 septembre 2021

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 22 h 14.